



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS

Délibération du Conseil communautaire

Séance du 08 avril 2022

Délibération n°2022/57

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt-deux, le huit avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Catillon-sur-Sambre, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : *Portant sur une demande de subvention d'investissement exceptionnelle pour la micro-crèche du Centre social « Familles Rurales » de Walincourt-Selvigny*

Membres présents (56 titulaires et 3 suppléants) :

PORTIER Carole, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, SOUPY Paul, DUDANT Pierre-Henri, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, MATON Audrey, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIoux COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, MERIAUX Christelle, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), LEMAIRE Christine (S), DUMINY Jacky (S), HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEL Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérôme, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme,

Membre excusé (2) :

MOEUR Sébastien, PLATEAU Marc

Membres absents (6) :

MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, BERANGER Agnès, BONIFACE Patrice, KEHL Didier, GOURAUD Francis

Membres ayant donné procuration (13) :

BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, MARECHALLE Didier à GOURMEZ Nicole, BALÉDENT Matthieu à MATON Audrey, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, HISBERGUE Antoine à POULAIN Bernard, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, DÉPREZ Marie-Josée à BACCOUT Fabrice, LEONARD Julien à MERIAUX Christelle, HAVART Ludovic à SIMEON Serge, VILLAIN Bruno à HENNEQUART Michel, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme

Secrétaire de séance :

RICHARD Jérôme

Délibération n°2022/57 Portant sur une demande de subvention d'investissement exceptionnelle pour la micro-crèche du Centre social « Familles Rurales » de Walincourt-Selvigny

Exposé :

La micro-crèche du Centre social « Familles rurales » nous a fait part de son projet de création d'une salle dédiée à la petite Enfance « espace snoezelen », qui sera profitable à l'ensemble des enfants du territoire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C).

Un espace Snoezelen est une salle permettant à l'enfant de réguler ses émotions en faisant appel aux cinq sens : le toucher, le goût, l'odorat, la vue, l'ouïe. C'est un temps de découverte progressive et qualitative, nécessaire au développement psychomoteur de l'enfant.

La micro-crèche du centre social « Familles Rurales » de Walincourt-Selvigny sollicite la CA2C dans le cadre d'une demande de subvention d'investissement de 5 000 €.

Considérant que Mme Axelle DOERLER ne participe ni au débat, ni au vote,

Monsieur le Président demande à l'assemblée :

- **D'accorder la subvention de 5 000 € au Centre social « Familles Rurales » de Walincourt-Selvigny ;**
- **De préciser que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2022 de la Communauté d'Agglomération ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à la bonne exécution de la présente délibération.**

➤ **Adoptée à l'unanimité.**

Acte certifié exécutoire

Publication le 11 avril 2022,

Transmission en Sous-Préfecture le 11 avril 2022,

Vu, Le Président

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Le Président de séance,

Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON



Annexe 2022/57. Courrier de sollicitation

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



CLUB 2000 – 8 Rue René Galiègue
59127 Walincourt-Selvigny
03/27/78/80/41
familles.rurales.walincourt@wanadoo.fr



Fait le 25/02/2022

A Walincourt-Selvigny,

Objet : Demande de subvention exceptionnelle

Mr Le Vice-président,

Suite à notre rencontre du Mardi 22 Février 2022 au sein de vos locaux, j'ai présenté le projet de développement et d'investissement que Familles Rurales porte sur son territoire d'intervention.

En effet, ce projet a différents objectifs et enjeux, dont la création d'un espace snoezelen ouvert à l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis. Lors de la présentation de l'ensemble du projet, vous avez pris connaissance également du plan de financement et nous nous permettons de vous interpeler concernant l'espace snoezelen via votre compétence petite enfance sur ce territoire.

Par conséquent, nous vous sollicitons pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle pour la création de nouvel espace à hauteur de 5 000€uros.

Je reste disponible et je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à notre demande de subvention exceptionnelle.

Veuillez agréer, Mr le Vice-Président, L'expression de mes sincères salutations,

Mme CASTRO Hélène

C. FERON
Président

CENTRE SOCIAL
FAMILLES RURALES
CLUB 2000

8 Rue René Galiègue
59127 Walincourt-Selvigny
☎ 03 27 78 80 41



ET AVEC LE SOUTIEN FINANCIER ET TECHNIQUE DES COMMUNES ASSOCIÉES AU PROJET : FAMILLES RURALES
VILLERS-OUTRÉAUX, WALINCOURT-SELVIGNY, MALINCOURT, DEHÉRIES, ESNES, CAULLERY